

1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE

Les présentes conditions générales d'utilisation et de vente peuvent être obtenues sur simple demande auprès d'UGC Entreprises et Collectivités et sont accessibles à tout moment sur ugc-pro.fr par lien hypertexte, reproductibles et conservables et doivent être systématiquement acceptées en cochant la case « J'ai bien pris connaissance et j'accepte vos Conditions Générales d'Utilisation et de Vente » pour pouvoir passer commande et utiliser le site internet d'UGC. En conséquence, le fait de passer commande et de se connecter au site internet d'UGC implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces conditions générales d'utilisation et de vente, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues émis par le vendeur et qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du vendeur, prévaloir contre les conditions générales d'utilisation et de vente. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

2. OBJET DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE

Les présentes conditions générales d'utilisation et de vente définissent les modalités et conditions d'utilisation du site internet d'UGC et les conditions auxquelles UGC CINE CITE S.A.S. (ci-après « UGC ») située 24, avenue Charles de Gaulle, Neuilly sur Seine (92200) et inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 347 806 002 vend des contremarques (ci-après les « Produits ») à ses Clients Revendeurs par l'intermédiaire dudit site internet ugc-pro.fr. Les Clients Revendeurs au sens des présentes conditions générales d'utilisation et de vente sont exclusivement des personnes morales telles que définies ci-après.

Les Clients Revendeurs assurent un service de vente des Produits UGC aux "Collectivités" tels que définies ci-après et/ou directement aux bénéficiaires (salariés, conjoints et retraités) rattachés aux Collectivités clientes des Revendeurs qui leur en font la demande.

Les « Collectivités » sont des entités à but non lucratif auxquelles sont conférées des attributions en matière d'amélioration des conditions de vie et de gestion des activités sociales et culturelles dont peuvent bénéficier :

- d'une part les salariés qui leur sont rattachés pour ce qui concerne les Comités d'Entreprise, Comités d'Etablissement, Comités Centraux d'Entreprise et Comités Interentreprises en accord avec le Code du travail Deuxième Partie, Livre troisième, Titre II, Chapitres III et VII,
- d'autre part, les agents de la fonction publique qui leur sont rattachés pour ce qui concerne les Comités des Œuvres Sociales, Comités d'Action Sociale, Amicales du Personnel des collectivités territoriales, des établissements publics ou de l'Etat conformément à l'article 9 de la loi n°83-634 du 13.07.83

Les Collectivités précitées doivent impérativement utiliser les Produits UGC dans le cadre de leurs attributions consistant à promouvoir, assurer, contrôler ou participer à la gestion de toutes les activités de loisir, sociales et culturelles établies dans leur organisation exclusivement au bénéfice des personnes physiques directement salariées et retraitées de l'entité ainsi que leur conjoint et enfants à l'exclusion de toute personne physique émanant d'une éventuelle entité tierce,

Toute activité ou cession des Produits ne figurant pas expressément dans le descriptif ci-dessus sort du cadre des présentes conditions générales d'utilisation et de vente.

Le bénéfice des produits commandés à UGC est personnel, toute revente ne rentrant pas dans le cadre décrit ci-dessus doit impérativement faire l'objet d'une autorisation préalable et écrite d'UGC. Les Produits ne peuvent en aucun cas être commandés par des personnes physiques, de façon individuelle ou groupée.

Ne remplissent pas les conditions fixées par les présentes conditions générales d'utilisation et de vente pour être considérés comme des "Revendeurs" au sens de ces dernières, les reventes aux entités listées ci-dessous et/ou les reventes directement aux bénéficiaires qui sont rattachés aux entités ci-dessous :

- les TPE-PME-PMI et plus généralement toutes entités qui, dans le cadre de leur activité de gestion des œuvres sociales et culturelles, sont dépourvues de Comités d'Entreprise, de Comités d'Etablissement, de Comités Centraux d'Entreprise ou de Comités Interentreprises tels que définis Deuxième Partie, Livre troisième, Titre II, Chapitres III et VII du Code du travail,
- les associations dont l'activité n'est pas couverte par les dispositions de l'article 9 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983.

3. INSCRIPTION – CODE D'ACCES

Le Client Revendeur au sens des présentes Conditions Générales d'Utilisation et de Vente doit impérativement être inscrit à l'internet UGC sur le site ugc-pro.fr

3.1 Pour s'inscrire au site internet ugc-pro.fr permettant de gérer en ligne l'ensemble des opérations liées à la saisie et au suivi des commandes, ci-après « le e-Service », tout Client doit préalablement et valablement compléter et retourner le Bulletin d'adhésion accessible sur le lien « Devenir client » et communiquer à UGC l'ensemble des informations et documents sollicités. L'inscription suppose la communication de l'intégralité des informations et documents nécessaires à cet effet et au traitement de toute commande. A cette occasion, le Client choisit d'être rattaché soit à l'établissement UGC le plus proche de son adresse de facturation, soit à l'établissement UGC Siège - Ile-de-France. Le Client devra adresser un Relevé d'Identité Bancaire valide. En outre, selon sa nature juridique le Client Revendeur devra également fournir : - un extrait K-bis original de moins de trois mois délivré par le greffe du Tribunal de commerce compétent (sociétés commerciales), - un avis d'inscription au registre du répertoire sirene de l'Insee (Etat, collectivités territoriales, établissements publics, autorités publiques indépendantes), - une copie de l'extrait du procès verbal du comité d'entreprise nommant les membres du bureau, revêtu du cachet de l'entité (CE, CCE), - la copie de ses statuts (Associations). Le Client garantit que les informations qu'il transmet sont exactes, sincères et à jour et s'engage à notifier par courrier électronique à UGC dans les plus brefs délais toute modification qui pourrait y être ultérieurement apportée et à renseigner ces modifications dans la rubrique « Administration / Gérer mes coordonnées », ce qui selon la nature des modifications nécessitera la mise en place et l'envoi à UGC d'un nouveau Bulletin d'adhésion qui devra être retourné à UGC avec les éventuels justificatifs correspondants dans un délai maximum de sept (7) jours à compter des dites modifications. A défaut, certaines fonctionnalités du e-Service UGC seront suspendues, notamment, le passage de commande, la gestion des coordonnées du Client dans la rubrique « Administration/Gérer mes coordonnées » ainsi que l'édition d'un

contrat Ma Billeterie UGC. 3.2 A réception du Bulletin d'adhésion dûment complété, daté et signé par le Client et des éléments justificatifs demandés, UGC envoie un courrier électronique et un courrier postal informant le Client des Codes d'Accès nécessaires pour sa première connexion. UGC se réserve la faculté d'accepter, de refuser ou de révoquer à tout moment l'inscription du Client au e-Service. Toute acceptation, refus et révocation sont notifiés par UGC.

3.3 Par Codes d'Accès, UGC comprend l'ensemble constitué de l'organisation, des identifiants et mot(s) de passe permettant à un Client de bénéficier du e-Service. Lors de sa première connexion, le Client procède à la création de ses propres identifiants et mot de passe de connexion en se servant des informations qui lui auront été préalablement adressées par UGC par courriers électronique et postal. Le Client crée son Compte personnel et paramètre son espace Client. Les Codes d'Accès sont personnels, confidentiels et non transmissibles. Le Client demeure seul responsable de leur utilisation, conservation et de leur attribution. Ainsi, toute connexion au Compte Client ou toute transmission de données effectuées sous les Codes d'Accès est réputée avoir été effectuée pour le compte du Client concerné. La responsabilité d'UGC ne saurait donc être engagée en cas d'utilisation par un tiers non autorisé des Codes d'Accès ou d'utilisation non autorisée par toute personne physique salariée, mandataire, sous-traitant ou toute autre personne sous le contrôle du Client. En cas de perte, vol, communication à un tiers non autorisé ou utilisation non autorisée des Codes d'Accès, le Client reste pleinement responsable de leur utilisation jusqu'à notification à UGC de leur perte, vol, communication ou utilisation non autorisée. A réception de cette notification, UGC interrompt dans les meilleurs délais l'accès et l'utilisation du e-Service par l'intermédiaire des Codes d'Accès sans préjudice des droits et recours d'UGC. De nouveaux Codes d'Accès sont alors attribués dans les mêmes conditions. Le Client devra signaler immédiatement et par écrit à UGC tout changement de personne habilitée à utiliser le e-Service UGC.

3.4 Sans préjudice de ses autres droits et recours, UGC procède à l'annulation des Codes d'Accès de tout Client en cas de non-respect de toute disposition des présentes.

4. COMMANDE

Les commandes doivent être obligatoirement passées via le site ugc-pro.fr dans le respect des conditions suivantes:

4.1. Enregistrement de la commande : Le Client peut prendre connaissance des Produits proposés à la vente sur le site internet ugc-pro.fr. Cette proposition commerciale ne peut être considérée juridiquement comme une offre permanente. La commande du Client portera exclusivement sur des Cartes UGC SOLO telles que définies à l'article 6, à l'exclusion de tout autre produit.

Avant de passer commande, le Client doit préalablement s'identifier en saisissant les informations nécessaires à son identification. La saisie de ces informations fait la preuve de l'identité du Client.

Les commandes sont définitives et engagent le Client dès la validation du récapitulatif affiché à l'écran et du paiement correspondant à la commande en cliquant sur le bouton « Valider le Règlement ». Dès cet instant, la commande est enregistrée. Elle est irrévocable et ne peut être remise en cause.

4.2. Confirmation de la commande : A compter de l'enregistrement de la commande passée, un courriel sera envoyé afin que le Client puisse le conserver et/ou l'imprimer et détienne la preuve de sa commande. Il est également possible de consulter le détail de la commande sur ugc-pro.fr dans la rubrique « Edition & Consultation ».

4.3. Objet de la commande : Toute commande doit porter sur une quantité minimale de 1 lot de 25 Cartes UGC SOLO. Toute commande portant sur une quantité supérieure à 1.000 lots de 25 Cartes UGC SOLO devra faire l'objet d'un accord particulier avec UGC.

4.4. Traitement de la commande : Les commandes sont traitées, après réception du paiement sur le compte bancaire d'UGC, du lundi au vendredi, hors jours fériés et chômés par UGC, dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrables. Toute modification ou annulation de commande demandée par un Client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit et/ou par courriel à UGC avant l'expédition des Produits. Si UGC n'accepte pas la modification ou l'annulation, le prix versé ne sera pas remboursé. UGC se réserve le droit de refuser une commande, notamment dans les hypothèses suivantes : - litige existant avec le Client passant commande sur le règlement d'une commande antérieure, - commande émanant d'un Client avec lequel un incident de paiement a déjà eu lieu, - en cas de commande anormale, notamment en terme de volume, ou n'émanant pas d'un Client tel que défini à l'article 2 ci-dessus, - en cas de détournement des conditions d'utilisation des Produits telles que définies à l'article 6. En l'absence de la réception du règlement de la commande dans les deux semaines suivant la validation de celle-ci par le Client, la commande expirera et ne pourra plus être honorée.

4.5. En cas de non respect des présentes conditions générales d'utilisation et de vente, UGC pourra sans préavis annuler une commande en cours et suspendre pour une durée indéterminée toute relation commerciale avec le Client, sans préjuger des dispositions qu'UGC pourrait prendre à son encontre. Préalablement au traitement d'une commande, UGC pourra demander des détails et précisions sur la destination que le Client a l'intention de donner aux Produits UGC. Dans cette hypothèse, UGC se réserve le droit d'allonger la durée du traitement de la commande et à défaut d'une réponse du Client de ne pas traiter la commande et de retourner le paiement au Client. UGC se réserve également le droit d'allonger la durée de traitement d'une commande en cas de problème d'approvisionnement de Produits. Dans cette hypothèse, UGC informera le Client du nouveau délai et celui-ci pourra alors l'accepter ou le refuser. En cas de refus de la part du Client, la commande sera annulée et le prix sera remboursé au Client dans son intégralité.

5. PRIX ET PAIEMENT DU PRIX

Les Produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande selon le barème accessible sur le site ugc-pro.fr lors de la saisie de commande. Les prix des Produits sont indiqués en Euros (€) et le règlement doit être effectué en Euros par virement sur le compte bancaire d'UGC. A titre indicatif, le prix des produits en vigueur au 01/01/2014 est indiqué en annexe aux présentes. Les frais d'expédition sont en supplément. Les frais d'expédition sont forfaitaires et s'entendent par destinataire et par commande. Le Client autorise expressément UGC à lui délivrer pour chaque commande une facture en format PDF. Cette facture est accessible en ligne, après authentification, sur l'Espace client du site internet ugc-pro.fr. Le Client sera libre de consulter sa facture, de la copier ou de l'imprimer. Cette facture reprend la nature et les quantités des Produits commandés, le prix unitaire de chacun, les montants HT et

TTC de la commande et les frais de port tenant lieu de reçu et de bon de livraison. En conséquence le prix total facturé correspond au prix global Produits auquel s'ajoute la participation aux frais de port. Les Produits demeurent la propriété d'UGC jusqu'à leur paiement complet. En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base du taux d'intérêt légal majoré de 3 points ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

6. CONDITIONS D'UTILISATION DES PRODUITS

6.1 Les Cartes UGC SOLO sont valables tous les jours à toutes les séances dans toutes les salles UGC de France et les cinémas partenaires (1), sauf restriction indiquée au verso des Cartes UGC SOLO. La Carte UGC SOLO donne droit à un seul billet de cinéma. Ce billet de cinéma C.N.C. pour le film et la séance choisis est remis au porteur en échange de la Carte UGC SOLO présentée aux caisses des cinémas les acceptant. Sauf cas particulier concernant des cinémas partenaires d'UGC acceptant les Cartes UGC SOLO ou sauf pour des projections 3D pouvant faire l'objet d'une majoration et/ou d'une location/achat de lunettes 3D selon les conditions en vigueur dans l'établissement fréquenté, aucun complément ne pourra être demandé en caisse au porteur de la Carte UGC SOLO. Les Cartes UGC SOLO ont une durée de validité allant de 9 à 12 mois suivant la date de la commande par le Client. La date de validité figure au verso des Cartes UGC SOLO et ne peut pas être prorogée. Au-delà de leur date de validité, les Cartes UGC SOLO ne seront pas acceptées et ne pourront être remboursées, reprises ou échangées en tout ou en partie. L'utilisation des Cartes UGC SOLO pour une séance à un prix public inférieur à la valeur de la Carte UGC SOLO ne donnera lieu à aucun remboursement. Les Cartes UGC SOLO sont à utiliser exclusivement pour la fourniture par UGC de prestations individuelles. En aucun cas, le Client, ou tout autre porteur de Cartes UGC SOLO, ne peut les utiliser pour des prestations organisées pour des groupes telles que des projections privées, réservations de groupes, etc. Les Cartes UGC SOLO sont sous l'entière responsabilité de leurs porteurs. Aucune réclamation ne sera prise en compte en cas de perte ou vol. Les Cartes UGC SOLO sont conditionnées par lots de 25. La Carte UGC SOLO permet de bénéficier du service de réservation UGC. Dans ce cas, la Carte UGC SOLO sera remise au personnel UGC lors du retrait en caisse ou en borne de la place réservée ou lors du contrôle des billets avant l'accès en salle. Toute place de cinéma réservée avec une Carte UGC SOLO par UGC Prompto et non retirée avant le début de la séance est définitivement perdue. Les Cartes UGC SOLO ne peuvent faire l'objet d'aucune revente par les Collectivités ou par les bénéficiaires qui leur sont rattachés en dehors de celle prévue par les présentes.

(1) liste indicative et modifiable à tout moment disponible sur ugc-pro.fr et ugc.fr

6.2 Modification des Produits : UGC se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses Produits, sans avis préalable, ou même de supprimer certains d'entre eux.

6.3 Définition d'une « séance » : par séance, nous entendons toute projection de film intervenant dans le cadre normal de l'exploitation cinématographique, à l'exclusion des projections et séances spéciales (soirées & projections privées, « Connaissance du monde », Fête des eaux, spectacles, Opéras, ou encore projections 3D pouvant faire l'objet d'une majoration et/ou d'une location/achat de lunettes 3D dont le porteur devrait s'acquitter directement dans le cinéma fréquenté, etc.).

7. LIVRAISON

Chaque livraison est accompagnée d'un bon de livraison personnalisé indiquant la désignation des produits et la quantité expédiée et/ou livrée par UGC.

7.1 Mode de livraison : les Produits seront livrés à l'adresse indiquée par le Client, à l'exclusion des adresses de domiciles privés de personnes physiques. Aucun changement d'adresse de livraison ne sera pris en compte après réception de la commande par UGC. Les modes de transport généralement utilisés par UGC sont les coursiers, les recommandés, dillipack, chronopost ou transports express.

7.2 Délai de livraison : le délai de livraison est de trente (30) jours à compter de l'encaissement du prix par UGC. Ce délai de livraison est donné à titre indicatif mais est fonction de la zone de livraison et du mode de livraison choisi par le Client et/ou par UGC ainsi que du transporteur. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue ni à annulation de commandes en cours.

7.3 Zone de livraison (France) : selon la zone géographique, UGC se réserve la possibilité de choisir un mode de transport plus approprié (coursier, recommandé, transport express, etc), sans frais supplémentaires pour le Client.

7.4 Réception des Produits : sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, toute non conformité du Produit livré au Produit commandé ou tout dommage qu'aurait subi celui-ci devra faire l'objet d'une formulation immédiate de toutes réserves sur le bon de réception des Produits et d'une réclamation formulée immédiatement par fax au 01 46 40 46 32 et dans les 48 heures suivant la réception des Produits par le Client auprès d'UGC Entreprises et Collectivités, par lettre recommandée avec accusé de réception, en précisant impérativement les numéros de série des Produits concernés.

8. OBLIGATION DU CLIENT

Le Client s'engage à informer ses clients et/ou les bénéficiaires et/ou les consommateurs auxquels il s'adresse des conditions d'utilisation des Produits telles que définies dans l'article 6 et à faire en sorte que celles-ci soient respectées. Le Client bénéficie d'un tarif spécifique au marché des Clients Revendeurs tels que définis à l'article 2 des présentes conditions générales d'utilisation et de vente et s'engage à ne commercialiser en aucun cas les Produits directement ou indirectement auprès de toute personne physique agissant seule ou en groupe ou auprès de toute personne morale non visée à l'article 2 des présentes conditions générales d'utilisation et de vente. Toute violation de ces obligations sera constitutive d'un manquement particulièrement grave aux présentes conditions générales d'utilisation et de vente et justifiera l'annulation immédiate des commandes en cours et la résiliation sans préavis des relations commerciales entre UGC et le Client fautif.

9. EXCLUSIVITE

Le Client s'engage à s'approvisionner exclusivement auprès d'UGC pour l'ensemble des Produits UGC et, notamment, les Produits listés à l'article 6 des présentes conditions générales d'utilisation et de vente. En cas de non respect de cette exclusivité, UGC pourra sans préavis annuler une commande en cours et notifier au Client fautif la fin de toute relation commerciale, sans préjudice des dispositions qu'UGC pourrait prendre à son encontre.

10. RESPONSABILITE D'UGC

10.1 Responsabilité : la responsabilité d'UGC est limitée au remplacement des Produits vendus dans l'hypothèse où les Produits livrés ne seraient pas conformes aux Produits commandés. La

responsabilité d'UGC ne saurait être engagée de quelque autre façon que ce soit et pour quelque cause que ce soit.

10.2 UGC ne peut être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension du site internet ou de la fin de tout service, et ce pour quelque raison que ce soit ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait d'une quelconque façon de la connexion au site et/ou de l'utilisation de tout service. Il appartient au Client de prendre toutes les mesures de nature à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte, en réalisant en particulier toutes les impressions et sauvegardes nécessaires. La connexion des Clients au site ugc-pro.fr se fait sous leur entière responsabilité.

10.3 Conformément à l'article 3.3, la responsabilité d'UGC ne saurait être engagée en cas d'utilisation par un tiers non autorisé des Codes d'Accès ou d'utilisation non autorisée par toute personne physique salariée, mandataire, sous-traitant ou toute autre personne sous le contrôle du Client.

10.4 Transfert des risques : le transfert des risques sur les Produits au Client a lieu lors de la remise des Produits au Client ou à son représentant. Il en résulte que les Produits voyagent aux risques et périls d'UGC sous réserve toutefois que le Client ait fait les réserves et en ait informé UGC dans les conditions prévues à l'article 7.4 ci-dessus. En l'absence de réserves formulées à la livraison sur le bon de réception, la livraison des Produits sera considérée comme réalisée conformément à la commande du Client, aucun remboursement ou échange ne sera accepté. Il appartiendra au Client de porter plainte pour vol en précisant les n° de série volés et d'en adresser une copie à UGC. UGC désactivera alors de façon définitive les produits volés et pourra alerter les services de police en cas de présentation des Produits volés dans les cinémas UGC. La désactivation est irréversible.

11. DONNEES NOMINATIVES ET/OU PERSONNELLES

Conformément à l'article 13 du règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD »), la société UGC CINE CITE vous informe qu'elle collecte et traite des données personnelles vous concernant dans le cadre de la création et gestion du compte client, les échanges avec nos services, la livraison, la commande et le suivi de vos achats, les sollicitations commerciales, la gestion des impayés et les statistiques commerciales.

Le Responsable de traitement des données est la société UGC CINÉ CITÉ.

Les coordonnées du délégué à la protection des données (DPO) sont les suivantes : dpo@ugc.fr

Les informations recueillies car vous y avez consenti ou nécessaire à l'exécution du contrat, seront utilisées par les services internes d'UGC CINE CITE. Les informations recueillies pourront par ailleurs être communiquées à des tiers liés à UGC CINÉ CITÉ par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion du compte, des commandes et des paiements. La société UGC CINE CITE n'effectue aucun transfert des données personnelles collectées et traitées en dehors de l'Union Européenne. Tout transfert des données personnelles qui viendrait à être opéré vers un pays tiers donnerait lieu à la mise en œuvre de garanties appropriées conformes à la réglementation applicable et à l'information des personnes concernées.

Les données marquées d'un astérisque, nécessaires aux traitements précédemment énoncés, sont obligatoires ; en cas de non-renseignement, UGC CINÉ CITÉ ne pourra traiter la demande du client. Les autres informations demandées sont facultatives.

Les données à caractère personnel relatives aux clients sont conservées trois ans à l'issue de la relation commerciale. Les données à caractère personnel relatives à un prospect peuvent être conservées pendant un délai de trois ans à compter du dernier contact avec le responsable de traitement.

UGC CINE CITE vous rappelle que vous bénéficiez du droit de demander l'accès, la rectification, la limitation, l'effacement et l'opposition de vos données à caractère personnel, vous pouvez également demander une limitation du traitement de vos données personnelles, ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès en adressant votre demande à UGC PRO – 24 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine ou à dpo@ugc.fr ou depuis le formulaire de contact disponible ugc-pro.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle si vous estimez que la protection de vos données personnelles n'a pas été assurée par le DPO.

UGC CINE CITE ne prend pas de décision fondée uniquement sur le traitement automatisé des données qui produiraient des effets juridiques à votre égard. En revanche, UGC CINE CITE peut être amenée à traiter vos données personnelles dans le but de vous proposer des offres correspondant à vos attentes et centres d'intérêt.

Par ailleurs, le Client, dans le cadre de l'exécution de certaines prestations, peut être amené à transmettre à UGC CINE CITE des données à caractère personnel concernant ses bénéficiaires. Le Client, agissant en qualité de co-responsable de traitement, garantit qu'il respecte le RGPD, ainsi que les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et toutes les législations et réglementations en vigueur au moment du traitement des données à caractère personnel de ses bénéficiaires. UGC CINE CITE et le Client s'engagent à s'informer mutuellement de toute demande du bénéficiaire à faire valoir ses droits dans les meilleurs délais.

12. DROITS DE PROPRIETE

Le Client n'acquiert aucun droit de propriété et/ou d'usage sur les noms, dénominations, emblèmes, logos, marques, autres signes ou autres droits d'auteurs, de propriété littéraire, artistique ou industrielle appartenant à UGC ou aux cinémas partenaires ou à l'une quelconque de leurs sociétés filiales ou apparentées, quel qu'en soit le contexte ou la destination, notamment à des fins publicitaires ou promotionnelles ou associant expressément ou implicitement UGC ou les cinémas partenaires à ses activités sauf autorisation expresse, préalable et écrite d'UGC. Le Client ne peut utiliser que les supports promotionnels, visuels, textes, logos que lui transmettra UGC et cette utilisation ne peut avoir lieu qu'après approbation préalable et par écrit par UGC de ladite utilisation et du Bon à Tirer. Toute violation des droits de propriété et/ou d'usage d'UGC sur les noms, dénominations, emblèmes, logos, marques, autres signes ou autres droits d'auteurs, de propriété littéraire, artistique ou industrielle lui appartenant ou à l'une quelconque de ses sociétés filiales ou apparentées sera constitutive d'un manquement particulièrement grave aux présentes conditions générales d'utilisation et de vente et justifiera l'annulation immédiate des commandes en cours et la résiliation sans préavis des relations commerciales entre UGC et le Client fautif. Il est entendu qu'UGC pourra citer le Client à titre de référence commerciale et pourra, dans ce cadre utiliser les logos du Client qui l'y

autorise expressément. Toute utilisation des logos du Client par UGC devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du Client. toute contestation survenant à l'occasion de l'exécution et/ou de l'interprétation des présentes conditions et font élection de domicile en leur siège social.

13. DROIT APPLICABLE – LITIGES – TRIBUNAUX COMPETENTS

Les présentes conditions générales d'utilisation et de vente sont soumises à la loi française. De convention expresse, les parties attribuent compétence aux Tribunaux de Nanterre (92), pour

ANNEXE : TARIF « **CLIENTS REVENDEURS** » DES CARTES UGC SOLO

En vigueur depuis le 01/08/2018 (sous réserve de modification)

Cartes UGC SOLO Nationales	: 7,80 €TTC
Cartes UGC SOLO Bordeaux-Toulouse*	: 6,30 €TTC
Cartes UGC SOLO Nord-Pas-de-Calais*	: 6,95 €TTC
Cartes UGC SOLO Ludres-Nancy*	: 6,75 €TTC
Cartes UGC SOLO Lyon*	: 7,10 €TTC
Cartes UGC SOLO Mondeville*	: 6,50 €TTC
Cartes UGC SOLO St Herblain*	: 6,50 €TTC
Cartes UGC SOLO Strasbourg*	: 7,05 €TTC

Prix donnés à titre indicatif et sous réserve de modification, sur la base du taux de TVA en vigueur de 5,5%.

* Produits soumis à des restrictions de validité régionales, accessibles en exclusivité auprès des établissements correspondants et nécessitant le rattachement du compte Client ugc-pro à l'établissement UGC concerné lors de l'inscription à ugc-pro.fr (voir article 3.1 des Conditions Générales d'Utilisation et de Vente – Revendeurs).